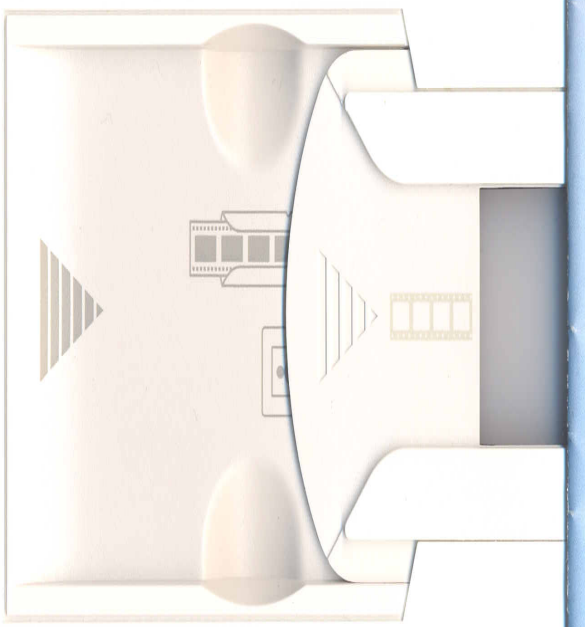

AQUALARM

VOTRE ALARME DE PISCINE

Manuel d'installation
et d'utilisation

Table des Matières

Présentation **2**
Limites d'utilisation 2
Vérifications **3**
Installation de la centrale **4**
Installation du report de centrale (optionnel) **6**
Paramétrage de la liaison radio 6
Mode opératoire **7**
Changement de code confidentiel 7
Gestion des états du système 8
Les signaux d'alerte et de défaillance 9
Les paramètres de fonctionnement 10
Exemples d'utilisation 12
Le changement des piles 12
Le système anti-vol 13
Votre AQUALARM en période hivernale 13
Procédure de test **14**
Première mise en service 14
Test mensuel 14
Conseils de sécurité **15**
Conseils propres aux alarmes de piscine 16
Conditions de garantie **17**
Votre Garantie 17
Exclusions de garantie 17
Retour SAV 18
Limites de responsabilité 18
Déclaration de conformité 19
Carnet d'entretien **21**
Fiche de mise en service **23**

Attention ! Ce guide est à lire attentivement et à conserver pour une utilisation ultérieure.

Suivez scrupuleusement la procédure d'installation et enregistrez votre produit dans les 15 jours qui suivent votre achat (voir à la fin de ce manuel). En cas de non respect, votre garantie ne pourra être prise en compte.

Présentation

AQUALARM est un système d'alarme qui détecte l'immersion d'un corps dans un bassin en conformité avec la norme NF P 90-307 et vous en avertit grâce à ses puissantes sirènes intégrées (115 dB). AQUALARM est constitué de deux éléments :

- la centrale de détection et d'alarme qui s'installe au bord de la piscine,
- le report de centrale (optionnel) qui permet de déporter les signaux d'alerte et de défaillance. Il communique par liaison radio sécurisée avec la centrale (bande de fréquences : 2,4 GHz). Plusieurs centrales de détection peuvent être connectées à un report de centrale unique qui centralise les informations.

AQUALARM analyse en permanence les ondes générées dans votre piscine. Ses fonctions de traitement du signal lui permettent de distinguer les ondes parasites générées, par exemple, par une cascade, la filtration, mais également le vent ou la pluie de celles relatives à l'immersion d'un corps dans la piscine. Le temps de déclenchement est bien évidemment lié à la distance entre la centrale de détection et le point d'immersion. Les limites d'utilisation et le positionnement optimal du système sont précisés dans ce livret.

ATTENTION : L'installation de votre système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance. La surveillance active des adultes responsables reste le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. En aucun cas, NEXATIS, ni votre revendeur ne pourront être tenus pour responsables de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal.

Limites d'utilisation

Vous pouvez utiliser ce type de protection lorsque l'implantation de la piscine par rapport au lieu d'habitation permet une intervention totale, qui inclut le secours dans le bassin, en moins de 3 minutes.

La norme NF P 90-307 relative aux alarmes de piscine impose que toute chute soit détectée dans un délai maximal de 12 secondes. De ce fait, la centrale de détection ne peut être située à plus de 7 mètres d'un possible point de chute.

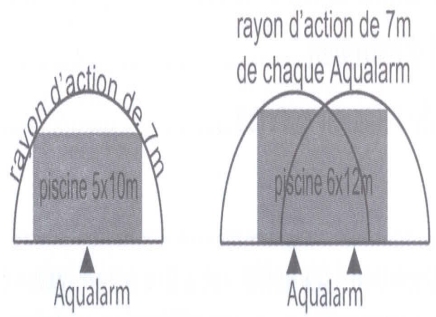

Pour les piscines de grande taille, **vous devez vous équiper d'une ou plusieurs centrales de détection supplémentaires** pour satisfaire aux exigences de la norme. Nous vous conseillons alors de paramétrer une liaison radio pour que les différents appareils communiquent entre-eux et que les opérations effectuées sur l'un soit automatiquement reportées sur l'autre (passage en mode baignade par exemple).

L'alarme doit être audible depuis votre habitation.
En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut-être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation. **Vous devez alors installer le report de centrale d'AQUALARM.**

Certains robots de nettoyage du type robot plongeur, certains systèmes de nage à contre-courant ainsi que certains systèmes de filtration à fort débit sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

Les piscines comportant un accès à l'eau inférieur à 30% sans rupture de pente ne peuvent être équipées d'un système de détection de type immersion seul.

La présence d'une couverture (volet, bâche solaire...) peut modifier le comportement du bassin et empêcher le système de fonctionner correctement.

Les tests au vent ont été réalisés selon les modalités de la norme NF P 90-307 de Mai 2004 et de son avenant A1 de Juillet 2005. Pour du vent plus fort, et en particulier pour du vent soufflant en rafales, la sensibilité de votre Aqualarm peut être réduite (automatiquement) et le délai de réactivation automatique peut être rallongé. Il faut alors redoubler de vigilance lors de conditions climatiques défavorables.

Vérifications

Malgré tout le soin que nous apportons à la préparation et au conditionnement de nos produits, il convient avant toute chose de vérifier que le produit est complet et que vous disposez bien de l'ensemble des pièces nécessaires à l'installation :

La centrale de détection

- ❒ 1 boîtier fermé par 2 vis
- ❒ 1 tube coudé
  (vis de fixation vissée sur le "nez" du boîtier)
- ❒ 4 piles LR20
- ❒ 1 kit de visserie :
  4 vis Ø 4 mm et 4 chevilles
  (3 seulement sont nécessaires)
- ❒ la fiche de mise en service à nous retourner
  (en dernière page du manuel - il est aussi possible d'effectuer un enregistrement en ligne de votre garantie)
- ❒ le certificat de conformité délivré par le LNE

(Remarque : n'utilisez pas de produit abrasif pour nettoyer la centrale de détection.)

Le report de centrale (optionnel)

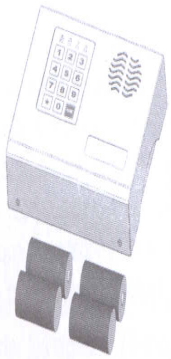

- ❒ 1 boîtier fermé par 2 vis
- ❒ 4 piles LR20
- ❒ 1 kit de visserie :
  4 vis Ø 4 mm et 4 chevilles

Installation de la centrale

☞ Il est préférable de faire appel à un professionnel pour l'installation et l'entretien du système d'alarme.

Conformément aux dispositions prévues par la norme NF P90-307, **votre système AQUALARM doit être installé de manière à ne pouvoir être déplacé à mains nues.** Vous allez donc devoir fixer la centrale au sol, sur le bord de votre piscine. Munissez-vous d'une perceuse dotée d'une mèche de 6 mm, d'un tounevis cruciforme et d'un tournevis plat.

➢➢➢Etape n°1

Déterminez l'emplacement où vous allez fixer la centrale d'AQUALARM. Afin de minimiser le temps de déclenchement de l'alarme en cas de détection de chute, **la centrale doit être placée au milieu du côté le plus long de votre piscine et avoir l'ensemble de la piscine en vue directe.**

Exemples d'installation

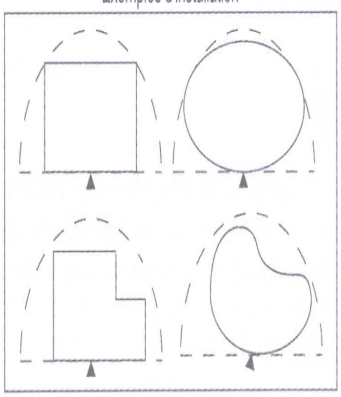

▲ centrale de détection Aqualarm
– – – rayon d'action de 7m d'Aqualarm

Vous devez également prendre en compte les éléments suivants :

- **La centrale de détection doit être située à moins de 7 m du point de chute le plus éloigné.** (voir paragraphe "Limites d'utilisation").
- La centrale de détection ne doit pas se trouver à proximité immédiate d'un élément perturbateur (skimmer, refoulement, cascade...).
- La centrale de détection doit être d'un accès aisé, notamment pour permettre la désactivation de l'alarme lors de la baignade.
- Si votre robot nettoyeur est doté d'un tuyau flottant, il faut veiller à ce que ce tuyau ne s'approche pas trop de la centrale de détection d'AQUALARM. Pour cela, il est préférable d'installer la centrale en face de la prise de raccordement du robot.

Conseils relatifs aux équipements dans la piscine :

- Il faut régler le robot de manière à ce qu'il ne vienne pas systématiquement percuter le tube immergé.
- Les buses de refoulement doivent être dirigées vers le bas pour éviter les remous trop importants en surface qui risquent de perturber le système au démarrage de la filtration.

➢➢➢Etape n°2

Enlevez la vis placée sur le nez du boîtier. Placez le tube coudé sur la centrale **(veillez à ne pas endommager le joint qui se trouve sur le "nez" du boîtier, pour cela humidifiez-le avant)**. Remettez la vis en place sans la serrer trop fort pour ne pas abimer le joint et déformer le tube. Posez ensuite la centrale sur le bord de la piscine de telle sorte que le tube plonge dans l'eau. **Reculez l'AQUALARM au maximum pour que le tube soit en appui contre la margelle**. Repérez bien la position de la centrale.

☞ **Pour un fonctionnement optimal, la canne doit plonger de 15 cm (± 3 cm) dans l'eau.** Au-delà le système sera moins sensible, en-deça sa sensibilité sera accrue et il pourra être sujet à des déclenchements intempestifs. En cas de nécessité, des tubes rallonges peuvent être demandés à votre revendeur.
Attention, le tube doit toujours être immergé d'au moins 5 cm sous la surface de l'eau. **Veillez à maintenir un niveau d'eau suffisant dans la piscine.** Si ce n'est pas le cas, votre alarme de piscine n'est plus opérationnelle. Vous devez alors redoubler de vigilance tant que la situation n'est pas rétablie ou vous équiper d'un autre dispositif normalisé si cette situation doit perdurer.

➢➢➢Etape n°3

Insérez les piles dans le réceptacle prévu à cet effet en respectant bien le sens indiqué. Refermez le boîtier : placez d'abord l'avant du boîtier en l'inclinant légèrement, puis rabattez l'arrière. Vissez les deux vis nylon.

➢➢➢Etape n°4

Seul le deuxième voyant (plongeur) clignote : le système est en mode baignade. **Vous devez attendre la réactivation automatique du système avant de procéder au test de détection de chute.** En effet, votre AQUALARM doit s'adapter à l'environnement de votre piscine et ajuster ses paramètres de fonctionnement. Pour cela, il est préférable de ne pas agir manuellement sur le système pour être certain de lui laisser le temps nécessaire.

Avant de fixer définitivement la centrale au sol, **vous devez maintenant procéder à un test fonctionnel et vérifier notamment que l'alarme est audible depuis la maison.** Reportez-vous au paragraphe "Procédure de test" (page 13) de cette documentation.

➢➢➢Etape n°5

Retirez le bas du boîtier (il servira de socle) : enlevez les deux vis à l'arrière du boîtier, puis soulevez légèrement l'arrière et poussez vers l'avant pour déboîter l'ensemble. Placez le socle à l'emplacement choisi et marquez les 3 points de fixation sur la margelle. Fixez-le au sol en utilisant les chevilles (perçage Ø 6 mm) et les vis livrées avec le système.

☞ Veillez à informer de façon permanente que la piscine est sous surveillance électronique. Cela permettra notamment de rappeler aux baigneurs étourdis qu'il est nécessaire de désactiver l'alarme avant la baignade afin d'éviter à tous les désagréments d'un déclenchement de sirène.

Installation du report de centrale (optionnel)

De la même manière que la centrale de détection, le boîtier de report doit être installé de manière à ne pouvoir être déplacé à mains nues. Vous allez donc devoir le fixer au mur, à hauteur d'homme (à plus de 1,60m du sol). Munissez-vous d'une perceuse dotée d'une mèche de 6 mm et d'un tournevis cruciforme.

›››Etape n°1

Déterminez l'emplacement où vous allez fixer le report de centrale de votre système AQUALARM. **La distance maximale entre les deux équipements est de 50 m environ en champ libre, mais sera réduite en fonction des obstacles.** Vous devez également prendre en compte les éléments suivants :

- Le report de centrale doit être installé pour vous permettre d'entendre la sirène lorsque vous êtes à l'intérieur. Vous devez donc le placer près de la maison, à l'intérieur ou sur un mur extérieur. Son rôle est de vous alerter au mieux, en cas de chute dans la piscine bien sûr, mais également en cas d'une défaillance quelconque du système.
- Il doit y avoir le moins d'obstacles possibles (mur, haie...) entre la centrale et son report pour assurer une liaison radio optimale. **Les parties métalliques sont opaques aux ondes radio** (volets en métal par exemple).
- Afin d'assurer la longévité de votre boîtier de report, il est préférable de l'installer à l'abri des intempéries (sous un auvent, par exemple).

›››Etape n°2

Pour valider l'emplacement choisi, vous allez devoir effectuer un test de liaison radio. Cette opération nécessite bien sûr la mise en place préalable des piles. Retirez le couvercle du boîtier de report : enlevez les deux vis situées au bas du boîtier, puis soulevez-le en le déplaçant légèrement vers le haut pour déboîter l'ensemble. Insérez les piles dans le réceptacle prévu à cet effet, dans le sens indiqué.

Paramétrage de la liaison radio

Votre système AQUALARM peut être composé de plusieurs centrales de détection, ainsi que de plusieurs reports de centrale. Un système est identifié par un canal radio et une adresse sur ce canal. Le canal radio par défaut est le canal 11 (paramétrage décrit p. 12). Vous pouvez conserver cette valeur et différencier votre système par le choix d'une adresse particulière. Les étapes suivantes décrivent les opérations à réaliser pour l'installation du report de centrale. Elles sont similaires dans le cas d'une centrale de détection supplémentaire.

›››Etape n°3

Sur chacun des éléments du système, saisissez la séquence de touches suivantes :

XXXX*71NN

où XXXX est le code confidentiel (1234 tant que vous ne l'avez pas personnalisé)
NN est l'adresse choisie (de 01 à 99, la même sur chaque appareil).

☞ Votre paramétrage radio (canal et adresse) doit être unique dans votre voisinage proche afin d'empêcher les interférences radio entre différents systèmes AQUALARM. Vous devez en changer si votre centrale de détection déclenche la sirène d'un voisin.

☞ Si vous utilisez la fonction de réinitialisation des paramètres, l'adresse radio est réinitialisée à 00 et doit être ressaisie pour que la liaison radio fonctionne à nouveau.

›››Etape n°4

Le test de la liaison radio s'effectue en saisissant la séquence de touches suivantes :

XXXX*720 sur la centrale (émission)
XXXX*721 sur le report (réception)

où XXXX est le code confidentiel (1234 tant que vous ne l'avez pas personnalisé).
Le niveau de réception est affiché sur les voyants lumineux du clavier du boîtier de report. Vous devez obtenir au moins un voyant clignotant en continu pour une liaison radio correcte. Plus le nombre de voyants allumés est important, plus la liaison radio est bonne.
En aucun cas vous ne pouvez installer le report lorsqu'aucun voyant ne s'allume.

›››Etape n°5

Placez le socle du boîtier à l'emplacement choisi et marquez les 4 points de fixation sur le mur. Fixez-le en utilisant les chevilles (perçage Ø 6 mm) et les vis qui sont livrées. Refermez le boîtier.

›››Etape n°6

Le report de centrale étant en place, vous devez procéder au test fonctionnel de l'ensemble du système (voir paragraphe correspondant, page 13).

Mode opératoire

La gestion d'AQUALARM est effectuée par l'intermédiaire du clavier sur la centrale de détection ou sur le report de centrale (dispositif optionnel). Grâce à lui, vous pouvez :

- agir sur le système (passage en mode baignade, par exemple),
- recevoir des informations par l'intermédaire des voyants lumineux couplés à des bips sonores (batteries faibles, par exemple).

Lorsque vous appuyez sur les touches du clavier un bip sonore est émis :
- bip court pour toute action valide,
- bip long et plus grave lorsqu'une erreur est détectée.

Lorque vous avez terminé la saisie d'une fonction, vous obtenez 2 bips sonores pour vous indiquer que la fonction est bien prise en compte. C'est le cas par exemple lorsque vous saisissez le code confidentiel : chaque appui sur une touche est suivi d'un bip sonore, le dernier est suivi de deux bips sonores pour signifier que le code est bien valide.

Changement de code confidentiel

Lorsque vous recevez votre AQUALARM, le code confidentiel par défaut est 1234 sur la centrale et sur le report (optionnel). Vous devez le changer pour enregistrer votre propre code sur chacun de ces dispositifs. Saisissez la séquence suivante :

XXXX*01YYYY

où XXXX est le code en cours, et YYYY le nouveau code à enregistrer.
Tapez par exemple 1 2 3 4 * 0 1 9 8 7 6 pour remplacer le code par défaut 1234 par 9876.

Si vous avez perdu votre code confidentiel, vous pouvez utiliser la fonction de réinitialisation du système pour revenir à la valeur par défaut (1234). Pour cela, maintenez les touches 1 et 3 du clavier enfoncées tandis que vous mettez en place les piles. (Attention, le système d'autoprotection de la centrale va déclencher la sirène lorsque vous allez l'ouvrir pour manipuler les piles : **munissez-vous d'une protection pour vos oreilles**.

> La **réinitialisation affecte tous les paramètres de fonctionnement du système** qui sont ramenés à leur valeur par défaut. Si vous avez modifié certaines valeurs, vous devez refaire votre paramétrage.
> **Si vous avez installé le report de centrale d'AQUALARM, n'oubliez pas de ressaisir les paramètres de la liaison radio (canal et adresse) pour qu'elle soit à nouveau opérationnelle.**

Gestion des états du système

Votre AQUALARM doit toujours être en mode surveillance lorsqu'il n'y a pas de baignade en cours. Il vous appartient alors de gérer les changements d'état, notamment lorsque vous souhaitez vous baigner. Le tableau ci-dessous présente les différents états possibles, les signaux lumineux et sonores qui leur sont associés, ainsi que les actions qui peuvent être menées à partir de cet état.

Les états	Signal associé	Les actions possibles
Surveillance en cours	voyant ■ clignotant	- Passage en mode baignade par saisie du code confidentiel (X X X X) - Passage en mode alarme si une chute est détectée

Lorsque vous souhaitez vous baigner, vous devez désactiver momentanément votre alarme et initier le mode baignade. Pour cela, tapez votre code confidentiel. Vous disposez de 9 minutes pour entrer dans l'eau. Au-delà, le système se réactive automatiquement.
Attention ! L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.

Surveillance désactivée (Baignade autorisée)	voyant ■ clignotant	- Passage manuel en mode surveillance par 2 appuis successifs sur OK (séquence OK OK) **Il est recommandé d'attendre la réactivation automatique pour une sensibilité optimale.**

Après la baignade, le système se réactive automatiquement lorsque le calme est revenu dans la piscine (9 minutes de calme). Néanmoins, vous pouvez accélérer ce processus en réactivant vous-même le système en appuyant deux fois sur la touche OK. Le système vous informe de la réactivation imminente de la surveillance (délai paramétrable) par les voyants lumineux qui clignotent en alternance, mais surtout par des bips sonores rapprochés. Attention, si le calme n'est pas complètement revenu dans la piscine, la sirène risque de se déclencher. **La plus grande vigilance de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.**

Réactivation en cours	■ et ■ clignotent en alternance et des bips sonores sont émis	- Retour au mode baignade par appui sur une touche quelconque - Passage automatique en mode surveillance au bout du délai d'inactivité dans la piscine

L'alarme est déclenchée lorsqu'il y a détection de chute ou d'activité dans la piscine alors que le système est en mode surveillance. (Voir également le cas particulier du système anti-vol).
Il est impératif de réagir lorsque l'alarme retentit et d'intervenir le plus rapidement possible.

Alarme en cours	Sirène déclenchée	- Arrêt sirène par appui sur une touche quelconque (voir cas particulier de l'antivol) - Arrêt automatique au bout d'1 minute 30 (délai paramétrable) : la surveillance est momentanément désactivée ; elle se réactive automatiquement par la suite.

L'arrêt complet de la centrale est obtenu en saisissant le code confidentiel suivi de la séquence de touches : * 9 9. (L'appui sur le dernier '9' n'est pas suivi par un bip sonore car le système est alors éteint). L'arrêt est nécessaire pour changer les piles (recommandé en début de saison) ou pour toute opération qui nécessite un démontage de l'appareil. **Attention ! L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.**

Arrêt complet de la centrale	Tous les voyants sont éteints, pas de bip sonore	Réactivation par saisie du code confidentiel. Il est ensuite impératif de procéder à un test fonctionnel du système.

Après chaque arrêt, et quelle que soit sa durée, vous devez procéder à un test fonctionnel du système tel que décrit dans cette notice (page 14)

Les signaux d'alerte et de défaillance

Le tableau ci-dessous présente les différents problèmes qui peuvent vous être signalés par la centrale de détection (et le report de centrale si vous êtes équipés de ce dispositif). En ce qui concerne la détection de chute, chacun comprend bien qu'il faut intervenir immédiatement. Les problèmes fonctionnels signalés ne doivent pas non plus être minimisés : **ils peuvent traduire un réel problème de sécurité.**

Signal	Les problèmes détectés	Les actions possibles
Sirène déclenchée	**Immersion ou activité dans la piscine**	Appui sur une touche quelconque pour arrêter la sirène. **Il est impératif de réagir rapidement lorsque la sirène se déclenche. Lisez attentivement les conseils de sécurité.**

Sirène déclenchée	**Ouverture de la centrale sans arrêt préalable** (système anti-vol)	Saisissez votre code confidentiel pour arrêter la sirène.
Voyant ■ clignotant par série de 1 flash + Bips sonores	**Piles faibles (appareil local)**	Acquittement par OK : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Remplacez rapidement les piles** (voir procédure de changement des piles).
Voyant ■ clignotant par série de 2 flashs + Bips sonores	**Piles faibles (appareil distant)**	Acquittement par OK : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Remplacez rapidement les piles** (voir procédure de changement des piles).
Voyant ■ clignotant par série de 1 flash + Bips sonores	**Brouillage de la liaison radio**	Acquittement par OK : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Essayez de changer le canal radio utilisé (voir paramètres de fonctionnement). Si le problème persiste, contactez rapidement votre revendeur.**
Voyant ■ clignotant par série de 2 flashs + Bips sonores	**Perte de la liaison radio**	Acquittement par OK : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Vérifiez qu'aucun obstacle n'est apparu entre la centrale et son report. Sinon, contactez rapidement votre revendeur.**
Voyant ■ clignotant par série de 3 flashs + Bips sonores	**Problème de détection : - défaut capteur - ou piscine trop agitée pour assurer une détection fiable**	Acquittement par OK : les bips cessent, mais le voyant continue à clignoter jusqu'à disparition du problème. **Vérifiez si l'eau est agitée (présence de vent fort), sinon, vérifiez que le tube plonge bien dans l'eau. Si tel est le cas, contactez rapidement votre revendeur.**
Voyant ■ clignotant rapidement et en permanence	**Défaut général**	**Votre appareil est inopérant, contactez rapidement votre revendeur.**

Les paramètres de fonctionnement

Tous les paramètres de fonctionnement sont définis par défaut, de telle sorte que votre AQUALARM est "prêt à l'emploi". Vous pouvez néanmoins décider de modifier certaines valeurs pour adapter au mieux le fonctionnement du système à votre usage personnel. Le tableau ci-dessous présente les paramètres que vous pouvez fixer, la séquence de touches correspondantes, ainsi que les valeurs autorisées. Le code confidentiel est toujours représenté par la séquence X X X X.

Fonction paramétrée	Séquence de touches	Valeur
Nouveau code confidentiel	XXXX*01YYYY	Défaut 1 2 3 4 XXXX mot de passe en cours YYYY nouveau mot de passe
Réinitialisation du système **Attention ! Toutes les modifications que vous avez apportées sont perdues, notamment le paramètrage de la liaison radio qui n'est plus opérationnelle**	Touches 1 et 3 enfoncées à la mise en place des piles	Tous les paramètres (y compris le code confidentiel) sont réinitialisés et retrouvent leur valeur par défaut
Les durées		
Délai de l'avertissement sonore en phase de réactivation (juste avant que l'alarme ne repasse en mode surveillance)	X X X X * 5 1 S S où SS est la valeur en secondes	Mini 5 s (SS=05) Maxi 99 s (SS=99) Par défaut 10 s (SS=10)
Durée de déclenchement de la sirène en phase d'alarme	X X X X * 5 2 D où la durée est Dx30s	Mini D=1 (30 s), Maxi D=9 (4 min 30) Par défaut D=3 (1 min 30)
Durée du mode test mensuel	X X X X * 5 3 D D où la durée est Dx30s	Mini D=06 (3 min) Maxi D=99 (49 min 30) Par défaut D=10 (5 min)
Durée du bip de passage en mode surveillance	X X X X * 5 4 S où S est en s.	Mini 0 s (S=0) Maxi 9 s (S=9) Par défaut 1s (S=1)
Les niveaux sonores		
Niveau sonore des bips clavier (lorsque l'on appuie sur une touche)	X X X X * 6 0 N	N de 0 à 9 Par défaut N=1
Niveau sonore des bips d'avertissement (lorsqu'un problème est signalé)	X X X X * 6 1 N	N de 1 à 9 Par défaut N=5
Niveau sonore des bips qui indiquent la réactivation imminente de l'alarme	X X X X * 6 2 N	N de 1 à 9 Par défaut N=5
La liaison radio		
Canal Radio utilisé - En cas de brouillage, vous pouvez essayer de changer ce paramètre -	X X X X * 7 0 N N	NN de 11 à 26 inclus Par défaut NN=11

Définition de l'adresse radio des éléments d'un même système AQUALARM (On peut avoir plusieurs centrales et plusieurs reports. L'adresse et le canal radio doivent être identiques pour tous les éléments.)	XXXX*71NN	NN de 01 à 99 Par défaut NN=00, pas de report de centrale
Les tests fonctionnels		
Test radio à lancer sur la (les) centrale(s) en émission et sur le report en réception	XXXX*72M	M = 0 : émission M = 1 : réception
Test mensuel (durée paramétrable avec la fonction 53)	XXXX*10	

Exemples d'utilisation

AQUALARM est en mode surveillance. Vous souhaitez vous baigner.

- Vous saisissez votre code confidentiel sur la centrale ou sur le report : le système passe en mode baignade. Vous disposez de 9 minutes (délai de réactivation automatique) pour entrer dans l'eau.
- Si vous ne rentrez pas dans le délai imparti, le système ne détecte pas d'activité dans l'eau et l'alarme se réactive automatiquement. Vous êtes avertis de l'imminence de la réactivation par des bips sonores (volume et durée d'avertissement paramétrables). Vous pouvez alors appuyer sur une touche quelconque pour revenir au mode baignade. Si vous n'intervenez pas, un bip final plus long (durée paramétrable) est alors émis et le système repasse en mode de surveillance.

Vous vous baignez (AQUALARM est en mode baignade). Vous sortez de l'eau.

- Dès que le calme est revenu dans la piscine, vous pouvez appuyer deux fois sur la touche OK pour réactiver manuellement le système. Sans intervention, l'alarme se réactive automatiquement au bout de 9 min de calme dans la piscine.

☞ Lorsque l'on réactive manuellement l'AQUALARM, sa sensibilité n'est pas optimale immédiatement et votre surveillance du bassin ne doit pas être relâchée.
Si l'on tente de réactiver manuellement le système alors que le bassin est encore trop agité, un bip sonore grave est émis : la réactivation n'est pas possible.

Le changement des piles

Votre centrale de détection contient 4 piles alcalines LR20, de même que votre report de centrale (dispositif optionnel). Lorsque les piles commencent à faiblir, un message lumineux et sonore vous est adressé (voir paragraphe "Les signaux d'alerte et de défaillance"). **Vous devez alors les remplacer sans attendre par des piles du même modèle (marque Duracell, type PROCELL PC1300 ou MN1300+).** Nous avons fait subir à ces piles des tests de consommation rigoureux, avec notamment de fortes variations de température, et nous ne pouvons garantir le fonctionnement de votre AQUALARM que sous réserve d'utilisation du même modèle de piles. **Veillez toujours à utiliser des piles dont la date de péremption n'est pas dépassée.**

☞ Le changement des piles nécessite l'arrêt complet de la centrale pour permettre son ouverture. **Vous devez alors redoubler de vigilance et veiller à ce que les enfants n'approchent pas de la piscine qui se trouve momentanément privée de la surveillance de votre AQUALARM.**

☞ N'oubliez pas d'arrêter votre centrale avant de l'ouvrir pour changer les piles. Sinon, le système d'autoprotection de la centrale va déclencher la sirène.

☞ Pour des raisons de sécurité évidentes, et même si les essais effectués en laboratoire déterminent une durée de vie de trois ans (sans déclenchement de sirène), il est recommandé d'effectuer le changement des piles à chaque début de saison.

☞ Vous ne devez pas jeter les piles usagées à la poubelle, mais les rapporter dans les lieux où elles sont collectées. Ceci est une obligation conformément au décret n°99-374 du 12 mai 1999.

☞ **Il est interdit d'utiliser des piles rechargeables.**

Le système anti-vol

Lorsque la centrale de détection de votre AQUALARM est installée et opérationnelle, toute tentative de démontage, sans arrêt complet au préalable, déclenche les sirènes d'alarme. L'arrêt complet nécessitant la saisie du code confidentiel (suivi de *99), vous êtes alertés en cas de tentative de vol de votre centrale.

Votre AQUALARM en période hivernale

La loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un système de protection soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. Votre AQUALARM ne fonctionne pas lorsque la surface de l'eau est gelée. Vous devez donc :

- soit empêcher la prise de gel dans votre piscine en pratiquant un hivernage actif et en programmant les périodes de filtration nécessaires en fonction des conditions climatiques.

- soit prévoir un autre dispositif normalisé pour l'hiver. Dans ce cas, nous vous conseillons d'arrêter votre AQUALARM, de retirer le couvercle et de le ranger (le socle peut rester en place). Lors de sa remise en service, vous devrez bien sûr procéder à un test fonctionnel.

☞ Prenez garde à ce que l'eau ne soit pas gelée dans le tube de votre AQUALARM. (ce qui peut arriver même si la piscine ne l'est pas). Pour vous en assurer, faites un test fonctionnel du système.

Procédure de test

Pour tester le bon fonctionnement de votre AQUALARM, vous avez besoin de simuler la chute d'un corps de 6 kg dans votre piscine (Suivant les tests, avec ou sans vent, la norme prévoit un poids de 6 ou 8 kg). Le plus simple est de prendre 4 bouteilles en plastique de 1,5l, de les remplir d'eau et de les fixer ensemble tête-bêche avec du ruban adhésif de déménageur. Vous obtenez ainsi un "mannequin" très proche des exigences de la norme : 6 kg, 65 cm et densité 1. Accrochez-lui une corde pour pouvoir le récupérer plus facilement. Ce mannequin pourra être utilisé chaque mois.

☞ Avant tout test de détection de chute, vérifiez bien que votre AQUALARM est en mode surveillance (1er voyant vert clignotant), sinon, **patientez jusqu'à la remise en route automatique**.

☞ **En cas de problème, attendez la réactivation *automatique* du système pour une sensibilité optimale** et identifiez les éléments perturbateurs (filtration, robot ...). Vérifiez que vous avez bien respecté les conseils donnés dans ce manuel pour minimiser leur impact.

Première mise en service

➤➤➤Etape n°1

Prévoyez une protection pour vos oreilles et **vérifiez qu'AQUALARM est en mode surveillance**, sinon, **patientez jusqu'à la remise en route automatique**. Placez-vous à l'endroit le plus éloigné de la centrale. Faites chuter le mannequin dans la piscine : posez-le au bord de la piscine (bouteilles parallèles à la margelle) et poussez-le dans l'eau. La sirène doit se déclencher au maximum dans les 12 secondes qui suivent la chute. En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur.

➤➤➤Etape n°2

Assurez-vous que la sirène est audible depuis votre habitation. Sinon, vous devez installer le report de centrale d'AQUALARM. Pour cela, rapprochez-vous de votre revendeur.

➤➤➤Etape n°3

Appuyez sur une touche quelconque pour arrêter la sirène. Votre AQUALARM va se remettre automatiquement en mode surveillance, au bout de 9 min de calme dans la piscine.

☞ Le résultat de ce premier test doit être consigné dans la fiche de mise en service que vous devez impérativement nous retourner (voir à la fin de ce manuel).

Test mensuel

Votre système AQUALARM possède un mode de test pour lequel la surveillance est active, mais avec une puissance sonore réduite de la sirène pour ne pas gêner le voisinage (et préserver vos oreilles !).

➤➤➤Etape n°1

Vérifiez qu'AQUALARM est en mode surveillance et passez en mode test en tapant :

XXXX*10

où XXXX est votre code confidentiel (1234 tant que vous ne l'avez pas personnalisé).
Le voyant signalant un problème clignote et des bips sonores sont émis pendant toute la durée du test (5 minutes, délai paramétrable).

➤➤➤Etape n°2

Placez-vous à l'endroit le plus éloigné de la centrale et faites chuter votre mannequin dans la piscine : posez-le au bord de la piscine (bouteilles parallèles à la margelle) et poussez-le dans l'eau. La sirène de la centrale doit se déclencher (ainsi que celle du report de centrale s'il est installé), au maximum dans les 12 secondes qui suivent la chute.

➤➤➤Etape n°3

Appuyez alors sur une touche quelconque pour l'arrêter. Nous vous conseillons d'attendre la réactivation automatique de l'alarme à l'issue de la période de test.

☞ Ce test doit être effectué tous les mois et les résultats consignés dans le carnet d'entretien à la fin de ce manuel. En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur.

☞ Vous devez effectuer ce test après chaque arrêt complet du système pour vous assurer du bon fonctionnement de l'alarme.

Conseils de sécurité

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous ! Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêts à y faire face !

- Surveillez et agissez.
- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.
- Désignez un seul responsable de la sécurité.
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants.
- Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine.
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau.
- Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé.
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine.
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants.

- Certains systèmes de nage à contre-courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de détection d'immersion.
- Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.
- Familiarisez les enfants à l'eau en leur expliquant également les dangers que représente une piscine et interdisez-leur la baignade lorsque vous n'êtes pas à leurs côtés.

Seul est autorisé le changement des piles qui doit se faire en début de saison.

Prévoyez

- Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez.
- Bouée et perche à proximité du bassin.

En cas d'accident :

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros de premier secours

Pompiers : 18 pour la France
SAMU : 15 pour la France
N° européen d'urgence : 112 (accessible depuis tous les téléphones)
Centre régional antipoison

Conseils propres aux alarmes de piscine

- Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.
- L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.
- La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.
- Vous devez supprimer la nage à contre-courant en fin de baignade pour permettre la réactivation du système.
- Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.
- Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.
  La rapidité d'intervention est un élément déterminant pour la sécurité de vos enfants. Apprenez les gestes de sauvetage auprès de la Croix-Rouge, car les secours n'arrivent en moyenne qu'au bout de 14 minutes. Prévenez votre voisinage de l'installation de votre alarme de piscine et de l'enjeu du déclenchement de la sirène.

- Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307 de Mai 2004 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

Votre piscine est un endroit extrêmement dangereux pour les jeunes enfants. N'oubliez jamais que seules quelques secondes d'inattention peuvent avoir des conséquences dramatiques. Un enfant pouvant se noyer sans bruit en quelques minutes dans vingt centimètres d'eau, seule une surveillance active et constante des adultes permet une prévention efficace. Il est donc important de ne jamais le laisser seul et de ne jamais le quitter des yeux. **L'installation de votre système AQUALARM ne doit en rien diminuer votre vigilance et votre surveillance active et visuelle du bassin.** AQUALARM est un élément de sécurité passif qui peut vous apporter une aide si vos enfants déjouent votre surveillance, mais vous demeurez seul responsable de leur sécurité.

Conditions de garantie

Votre Garantie

Par la présente garantie, NEXATIS, responsable de la mise sur le marché d'AQUALARM, atteste que ce produit est exempt de défaut de matière et de fabrication, et ce, pour une période de 2 (DEUX) ANS à compter de sa date d'achat. Cette garantie s'entend pièce et main-d'oeuvre retour atelier sous réserve de ne pas entrer dans le cadre des exclusions de garantie. Si au cours de la période de garantie, le produit s'avère défectueux en raison d'un défaut de matière ou de fabrication, NEXATIS procèdera gratuitement à la réparation ou au remplacement (à l'appréciation de NEXATIS) de l'appareil ou de ses pièces défectueuses, et selon les conditions définies ci-dessous. NEXATIS se réserve le droit (à sa seule appréciation) de remplacer les pièces détachées des produits défectueux ou de remplacer les produits de faible valeur par des pièces ou produits neufs ou révisés en usine.

Exclusions de garantie

- **Dans les 15 jours suivants votre achat, vous devez enregistrer votre AQUALARM (voir p. 23 de ce manuel). NEXATIS se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite dans le cas où les éléments demandés ne peuvent être présentés ou que les informations qu'ils doivent contenir se révèlent incomplètes ou illisibles.**
- **Vous devez réaliser mensuellement les tests permettant d'attester du bon fonctionnement du système et consigner les résultats dans le carnet d'entretien. Tout manquement à ces obligations constitue une condition d'exclusion de garantie.**
- La garantie ne s'applique pas si votre installation n'est pas en tout point conforme au descriptif donné dans ce guide.
- Si le client utilisateur vend son AQUALARM au cours de la période de garantie, le nouveau propriétaire perd le bénéfice de ladite garantie. Cela sera réputé être accepté par le nouveau propriétaire.
- Cette garantie ne s'applique pas si le modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible.

- Cette garantie ne couvre aucun des points suivants :
  - Entretien périodique et réparation ou remplacement de pièces par suite d'usure normale.
  - Toute adaptation ou modification visant à améliorer le produit tel qu'il a été acheté, et tel qu'il est décrit dans le mode d'emploi, sans l'accord écrit préalable de NEXATIS.
  - Coûts de transport, côuts de transport à domicile et tous risques de transport liés directement ou indirectement à la garantie de ce produit.
  - Détériorations résultant de :
    - Mauvais emploi, y compris -mais non exclusivement- une utilisation inappropriée du système ou ne respectant pas les instructions de NEXATIS quant à l'installation, l'utilisation et l'entretien correct du produit.
    - Réparation effectuée par des réparateurs non agréés ou par le client lui-même.
    - Accidents, foudre, inondation, incendie ou toute autre cause qui dépasse la responsabilité de NEXATIS.

Aucune clause de cette garantie n'affecte les droits statutaires de l'utilisateur.

☞ **Attention ! Lisez attentivement les conditions de garantie. Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, la garantie attachée à votre système AQUALARM ne pourra être prise en compte.**

Retour SAV

- Tout retour de produit appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement accepté par NEXATIS. A cette fin, le client prendra contact avec le revendeur de son AQUALARM, ci-après appelé "le Produit". Si le Produit est reconnu comme défectueux, il sera transmis au client un numéro de retour du Produit.

- Le Produit doit être retourné correctement protégé, dans son emballage d'origine, à l'adresse indiquée, accompagné de l'original de la facture de vente, dont l'acheteur conservera une copie. Sur l'emballage, à coté de l'adresse du destinataire, devra figurer en caractères bien lisibles, le numéro de retour qui vous aura été indiqué. Tout Produit arrivant sans numéro de retour sera refusé. Les frais et risques liés au retour du Produit sont à la charge du client.

- A réception de ce colis, nous effectuerons les tests nécessaires afin de vérifier la panne. Dans le cas ou celle-ci est effective, nous procéderons à son échange ou à sa réparation dans les plus brefs délais.

☞ Ni votre revendeur, ni NEXATIS ne sont tenus de remplacer systématiquement votre appareil en cas d'immobilisation. Vous devez renforcer la surveillance active de votre piscine durant cette période.

Limites de responsabilité

La responsabilité de NEXATIS en vertu des présentes garanties se limite à la réparation de l'AQUALARM (ci-après appelé "le Produit") ou au remplacement de ce dernier. NEXATIS ne sera notamment pas tenu de remplacer ou de réparer le Produit si la Garantie contractuelle/limitée ne peut être appliquée, telle qu'exposée dans les paragraphes précédents. L'entière responsabilité de NEXATIS pour tout Produit défectueux ne saurait en aucun cas excéder le prix d'achat du Produit défectueux. Cette limitation est valable même

si NEXATIS ne peut pas réparer ou remplacer, ou ne répare ou ne remplace pas un Produit défectueux, et que le dédommagement ne correspond pas au but fondamental. NEXATIS ne sera en aucun cas et en aucune circonstance tenu responsable des autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation du Produit. NEXATIS n'est en aucun cas responsable de tout dommage général, indirect, accessoire ou spécial.

☞ NEXATIS n'a qu'une obligation de moyens : vous fournir un appareil en état de marche, exempt de défaut de matière et de fabrication. En aucun cas, NEXATIS, ni ses revendeurs, ne peuvent être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal. Vous demeurez seul responsable de la sécurité de votre piscine.

☞ Les sirènes intégrées de la centrale de détection (et du report de centrale) sont conformes aux exigences de la norme NF P 90-307. En aucun cas, NEXATIS, ni ses revendeurs, ne peuvent être tenus pour responsables en cas de problèmes liés au déclenchement des sirènes.

Déclaration de conformité

Le système de détection d'immersion Aqualarm a subi avec succès les tests attestant de sa conformité :

- à la norme NF P 90-307 relative aux systèmes d'alarme pour piscine (certificat de conformité délivré par le Laboratoire National d'Essais fourni avec le produit).
- à la directive R&TTE 1999/5/CE relative aux équipements radioélectriques (certificat de conformité reproduit p. 20).

Produit	Centrale de détection	Report de centrale
Référence	AQUALARM_DET10	AQUALARM_REP10
Alimentation	+6V ⎓ 1A	+6V ⎓ 1A
Bande de fréquences	2,4 Ghz	2,4 GHz

AQUALARM est un produit de la Société NEXATIS.
Pour toute question le concernant, vous pouvez nous joindre :

- **par courrier, à l'adresse suivante :**
  Aqualarm - Centre d'Affaires Grand-Var - Bât. C - 83130 LA GARDE
- **par téléphone au 0 891 70 10 83 (0.225€ TTC / min)**
- **par e-mail à l'adresse support@aqualarm.com**

AQUALARM

DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIOELECTRIQUE (DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT
AQUALARM, Système de détection d'immersion
Application prévue : Alarme de piscine

Je soussignée, PICCINI Martine, Présidente de la SAS NEXATIS, déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :

· Article 3.1 a : (protection de la santé et sécurité des utilisateurs)
Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60950-1 Ed. 01
· Article 3.1b : (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique)
Norme CEM appliquée : EN 301 489-17 Ed.02 / EN 50130-4 Ed.95 + A1 Ed.98 + A2 Ed.03
· Article 3.2 : (utilisation efficace du spectre radioélectrique, de façon à éviter les interférences dommageables)
Norme RADIO appliquée : EN 300 328-1

A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

A La Garde, le 21 Mars 2005

Identification de l'organisme notifié ayant réalisé les tests
EMITECH
Adresse: 3 rue des Coudriers
ZA de l'Observatoire - CAP 78
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
FRANCE
Numéro d'identification : 0536

SAS NEXATIS - Centre d'Affaires Grand Var - Bât. C - 83130 La Garde - Tel : 0 891 70 10 83 - Fax : 04 94 13 54 18 - E-mail : contact@nexatis.com
SAS au Capital de 40 000 EUR - RCS Toulon 478 620 578 - SIRET 478 620 578 00011 - Nil FR40 478 620 578 - APE 518G

Carnet d'entretien

Notez ici le n° de série de votre Aqualarm :
Centrale.....
Report .....

Les tests fonctionnels de votre système AQUALARM sont à effectuer tous les mois. Les résultats doivent être consignés dans le tableau ci-dessous. Vous devez indiquer la date de l'essai, son résultat et apposer votre signature.

>>>>>>> En cas d'échec, contactez immédiatement votre revendeur.

Date du test	Résultat : Succès ou échec	Signature

Date du test	Résultat : succès ou échec	Signature

FICHE DE MISE EN SERVICE

Vous venez de faire l'acquisition d'un système de détection d'immersion AQUALARM et nous vous en remercions. Ce produit est soumis à des conditions de garantie que nous vous invitons à lire attentivement. Pour bénéficier pleinement de notre garantie, vous devez enregistrer votre produit dans les 15 jours qui suivent votre achat. Pour cela, vous pouvez :

- soit vous connecter sur www.aqualarm.com, rubrique Utilisateurs (vous pourrez alors imprimer l'enregistrement de votre garantie).
- soit renseigner cette fiche, la signer, et nous la retourner par courrier simple, accompagnée d'une copie de votre facture.

NEXATIS se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite dans le cas où les informations fournies seraient incomplètes ou illisibles.

A .....le.....

Signature

Enregistrez votre produit et bénéficiez de la garantie de 2 ans.

Pour cela, connectez-vous sur www.aqualarm.com ou retournez la fiche ci-contre.

AQUALARM

Pour toute information sur le produit, vous pouvez nous joindre :

0 891 70 10 83
0,225 € TTC / min

AQUALARM
Centre d'Affaires Grand-Var
Bât. C
83130 LA GARDE

support@aqualarm.com

Enregistrez votre produit et bénéficiez de la garantie de 2 ans.

Pour cela, connectez-vous sur www.aqualarm.com ou retournez la fiche ci-contre.

Le numéro de série figure sur l'étiquette signalétique du produit (au dos de l'emballage ou directement sur le produit).

Vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....

Société .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Tel ..... Fax .....

Adresse e-mail .....

Votre revendeur

Société .....

Code Postal ..... Ville .....

Système Aqualarm acheté le .....

AQUALARM

Système en votre possession

❑ Centrale de détection

N° de série .....

❑ Report de centrale

N° de série .....

Test effectué le .....

Chute détectée en moins de 12 s

❍ Oui ❍ Non

Alarme audible depuis la maison

❍ Oui ❍ Non

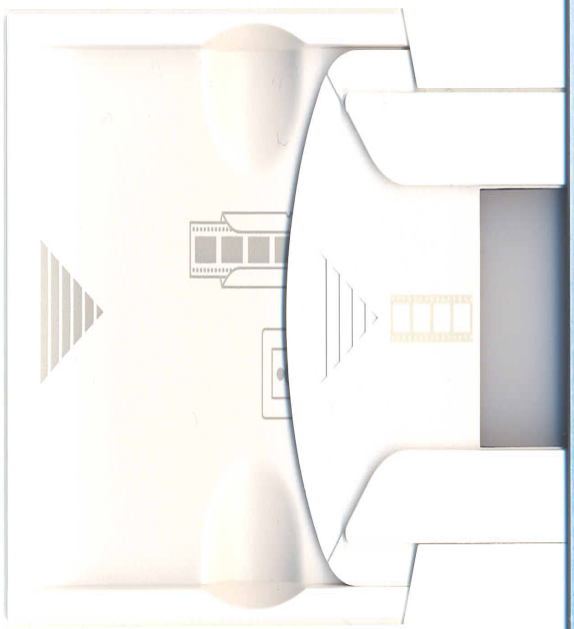

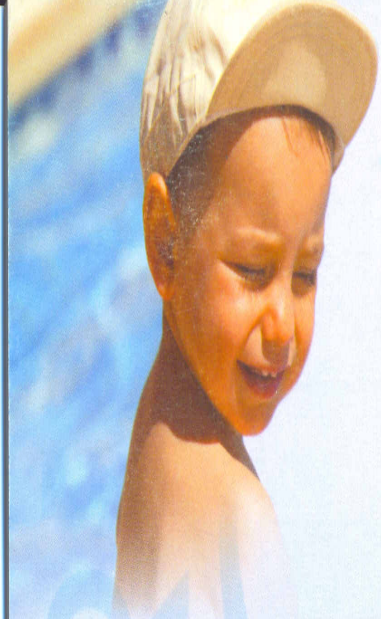

AQUALARM

Centre d'Affaires Grand-Var - Bât.C
83130 LA GARDE
www.aqualarm.com
E-mail : contact@aqualarm.com

0 891 70 10 83
0,225 € TTC / min

Ce manuel est à lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure.

RCS Toulon 478 620 578
Création et Impression : Imprimerie Moderne - 04 94 28 93 43